

PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ACV DU 09.09.2021

GRANDE SALLE- RUE SAINTE CLAIRE 1 – 1800 VEVEY

1. BIENVENUE ET LISTE DES PRESENCES

Inscrits présents : 27 Inscrits absents : 2 Non inscrit présent : 1

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame la Présidente, Jacqueline MOSER souhaite la bienvenue et présente Mr. William von Stockalper, président de la SIC Vevey, informe qu'aucun Municipal ne peut être présent étant donné que le Conseil communal se tient le même soir et accueille la nouvelle déléguée à l'économie, Mme.Shakyla Hussain arrivée par surprise sans inscription.

Pour les objets soumis aux votes, deux scrutateurs sont désignés.

Mr. Olivier RUCHET de la boucherie RUCHET et Mr. Christian CORTI de la banque VALLIANT.

3. ADOPTION DU PV DE L'AG 2020.

Il est approuvé par l'assemblée.

4. RAPPORT DE LA PRESIDENTE ET DIVERSES PRESENTATIONS DU COMITE

En juillet 2020, suite à une assemblée générale extraordinaire par correspondance, le notaire Me Monod à Chexbres a procédé au dépouillement des votes de cette AGE et a validé la votation du nouveau comité. Une Assemblée Générale en présentiel a eu lieu le 03 septembre 2020.

De facto, la présidente est entrée au comité de la SIC.

Vevey Alive a vu le jour en juillet et c'est avec plaisir que l'ACV a soutenu ce projet à hauteur de chf. 25'000.-. Solde du montant de la Fête des vigneron.

La présidente rappelle que l'ACV est propriétaire de magnifiques tentes, qui sont à louer à des tarifs très intéressants sur notre site.

Dès le mois d'août 2020, notre comité a régulièrement suivi des entretiens et des séances avec la Municipalité.

En septembre, l'ACV est entrée à la FVDC Fédération vaudoise du commerce de détail. Mme. Moser, notre présidente siège au comité et la SIC nous offre la cotisation annuelle.

Cette adhésion nous a permis à maintes reprises de vous communiquer des informations complètes en relation avec les RHT, les droits etc... liés au COVID. Diverses démarches ont été entreprises telles que des rencontres au niveau cantonal, notamment avec le Conseiller d'Etat, Mr. Philippe LEUBA.

Nous avons réagi, suite à un changement de décision sans préavis de la Municipalité de supprimer 50 places de parc supplémentaires dans le nouvel aménagement de la place du Marché, par une pétition qui, en un temps record, a récolté 865 signatures grâce à l'aide de certains de nos membres très actifs. Nous les remercions.

A ce jour, cette pétition complète les oppositions qui pour le moment n'ont pas trouvé de solution acceptable. La nouvelle Municipalité y travaille de manière très active.

BONS BIENWENUE. La Municipalité nous a présenté ce projet ainsi qu'une proposition de collaboration que nous avons eu à refuser pour les raisons suivantes :

- Coût de la mise en service
- Le contrat et la charte étaient trop absolutistes. Nous y avons apporté de nombreuses corrections.
- Certains commerçants membres étaient refusés

Nous remercions la Municipalité d'avoir eu cette excellente idée et d'avoir permis à de nombreux commerçants d'en profiter. Nous espérons qu'une nouvelle série voit le jour.

MESURES D'AIDE COVID. Bien que nous ayons reçu l'information tardivement, nos visites personnelles, notre site et nos newsletters, ont permis à bon nombre de nos membres d'y recourir.

Dans le courant du mois de novembre nous avons eu différentes commandes importantes de bons ACV de la part de sociétés locales et cantonales. La présidente en profite pour vous rappeler que ces bons sont valables dans tous les commerces Veveysans et qu'ils sont à encaisser auprès de la CAISSE D'EPARGNE RIVIERA. Vous trouvez les informations sur le site ACV.

5. APPROBATION DES COMPTES ET DECHARGES AUX ORGANES RESPONSABLES

La présidente donne la parole à la trésorière, Bernadette de Beer. Elle présente Madame Teodora Baumann de la fiduciaire FIDEXPERT qui présente les comptes de 2020 arrêtés au 31.12.2020, qui présentent un résultat négatif de chf. 10'.....

Elle justifie le montant de cette perte par les amortissements élevés du matériel en possession de l'ACV ainsi que par la perte de membres et les cotisations en retard de paiement.

Une importante participation au projet Dolce Riviera a augmenté également les charges mais ce projet a connu un franc succès.

Elle passe ensuite au résumé du bilan et du compte d'exploitation.

Aucune explication complémentaire n'est demandée. Aucune question.

5.b. RAPPORT DES VERIFICATEURS DE COMPTES

Mr. Olivier RUCHET, contrôleur des comptes, confirme l'exactitude du rapport du 02 septembre 2021.

Décision est prise de remplacer Mr. Billy WARPELIN absent, par un/une nouveau/elle contrôleur/euse des comptes.

Mme. Véronique BUCHS de la Coifferie se propose et l'Assemblée confirme ce choix par 1 abstention et 21 oui.

5.c. APPROBATION DES COMPTES ET DECHARGE AU COMITE

C'est par mains levées que l'assemblée approuve les comptes tels que présentés et en donne décharge au comité.

6. DEMARCHES ET RESULTATS DES RENCONTRES AVEC LA MUNICIPALITE

La présidente donne la parole à Sabine Kaiser secrétaire et Thomas Colmar membre en charge des projets créatifs qui ont participé à toutes les rencontres en lien avec l'urbanisme et la Municipalité.

Sabine KAISER présente en résumé les points soulevés :

- La simplification des affectations
- Le décor de vitrines vies pour rendre le centre plus vivant
- Que seule une vitrine « froide » ne soit admise par quartier/rue dans le centre.
- La première heure de parking gratuite en continu.
- Changer le temps de stationnement pour les parkings alentours de 3 à 5 heures
- Priorité dans les aménagements des rues devenues piétonnes ainsi que sur les quais.
- Déplacement et réorganisation des parkings vélos hors du centre vieille ville
- Règlement de circulation des cyclistes en ville et sur les quais
- Réaménagement de la place de la gare avec circulation dans les 2 sens de la Rue de Lausanne, suppression de certains passages piétons et réglage des feux clignotants

Thomas COLMAR présente en résumé les propositions/projets

- Mise en place d'un marché du week-end sur les quais devant l'Alimentarium, permettant aux commerçants d'écouler leurs stocks. Refusé par la Municipalité pour des raisons d'horaires principalement. En contrepartie ils nous ont proposé de disposer une tente au bas de la rue de l'hôtel de ville ainsi qu'une sur la place de l'hôtel de ville afin d'attirer les badauds dans le centre de la vieille ville, d'autoriser chaque commerçant à utiliser l'espace extérieur à son commerce et d'y installer un stand tous les samedis jusqu'à fin septembre ainsi que de faire un marché étendu le jour de la St-Martin.
Ces informations ont été transmises par Newsletter.
- Mise en place de conférences cocktail afin de fédérer les commerçants en leur offrant des sujets tels que marketing, business, agencement vitrines, franchises, visibilité sur le web, etc... Thomas présente notre premier conférencier, Mr. Fabrice GRUFFAZ qui nous emportera dans le monde du « WEB MARKETING ». Le but étant d'échanger des idées, des connaissances, des solutions, des projets et de favoriser le développement local.
Dans la mesure du possible, nous désirons organiser 1 rencontre par mois.

La programmation vous parviendra par newsletter.

7. MODIFICATION DU POINT 8.1.1 DES STATUTS

La présidente propose de modifier ce point, afin de réduire les coûts de mailing.

- Convocation à l'Assemblée Générale par Mail.

Ce changement a été approuvé à mains levées. 1 abstention.

8. DIVERS, PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET DISCUSSIONS

La présidente donne la parole à Lou Matthey, vice-présidente, pour parler de Vevey Alive. Lou informe l'assemblée qu'elle a rejoint le comité de Vevey Alive. En 2021 aucun changement n'a été apporté pour des raisons de manque de soutien et de situation COVID. Ils travaillent sur le dossier de 2022 qui aura besoin de soutien financier plus importants pour assurer les animations et les infrastructures incluant les services aux personnes à mobilité réduite.

Les decks doivent être agrandis, les quartiers en souffrance vont être inclus dans l'animation.

Il est possible que la programmation de 2022 soit déplacée en 2023.

L'office du tourisme s'est retiré du comité de Vevey Alive.

Yannick Meylan, web master, informe l'assemblée que l'ACV a la volonté de développer le site web ainsi que les réseaux sociaux. Il constate que nombreux membres n'ont pas complété leurs fiches.

Il convient de trouver un partenariat.

Notre membre Mr. Luca Carmagnola, demande quel est le cahier des charges du web Master.

Mr. Meylan propose de le mettre en place et informe que ce poste peut faire valoir une petite rémunération, voir une cotisation gratuite.

Mr. François JANZ demande où en est-on avec le projet de la place du Marché et des oppositions.

Le président de la SIC, Mr. de Stockalper répond que les discussions sont en cours et qu'ils sont dans l'attente de la garantie des compensations de places éliminées.

Il y a différentes possibilités techniques de le faire mais pour le moment il y a une vision un peu floue.

Le but étant de trouver une solution juste pour tout le monde.

L'opposition de la rue J-J Rousseau devenue piétonne a quant à elle été levée.

La présidente annonce que la séance est levée et invite les participants à partager un apéritif.

